Courte chronique d'uniformologie maritime : Paul Léonnec

Paul Félix Léonnec est un dessinateur humoristique et caricaturiste de la fin du dix-neuvième siècle. Il ne fut pas officier de marine comme le disent certaines biographies mais officier de la marine.
Il naquit à Brest en 1842 d'un ancien marin, contremaître à l'atelier des boussoles de l'arsenal. A dix-sept ans, il accéda à l'emploi d'écrivain auxiliaire du commissariat de la Marine et fut affecté à la préfecture maritime. Au sein du commissariat il gravit progressivement les échelons, changeant de corps : en 1863, il devint commis entretenu, puis en 1878 sous-agent du commissariat. En 1899, au moment de son décès de maladie, toujours à Brest mais alors affecté au quartier pour y gérer les inscrits maritimes, il était agent principal du commissariat (quatre galons argent… un représentant des « ferblantiers »).
Léonnec avait un don pour le dessin, détecté dès son enfance, et par ailleurs reconnu par son employeur dans ses notations. Très jeune, il aimait déjà croquer les marins et les bateaux, en se promenant à Recouvrance. Mais sa carrière de dessinateur commença en 1869 lorsqu'il envoya des dessins à Paris qui plurent à certains journaux. Ses marins (ses « mathurins ») étaient moqueurs, râleurs, impertinents, fêtards… mais leurs qualités militaires allaient être reconnues à l'occasion de la guerre de 1870, et surtout du siège de Paris.
Il allait dès lors collaborer avec *Le Monde Comique*, *Le Journal amusant* et *La Vie Militaire*, aux côtés de Caran d'Ache. Il publia chez Léon Vanier *Le chat du bord* en tant qu'auteur du texte et des dessins et illustra *Patara et Bredindin – Aventures et mésaventures de deux gabiers en bordée*. Ce dernier livre enthousiasma l'éditeur des deux livres de Pierre Loti *Pêcheur d'Islande* et *Mon frère Yves* qui lui demanda de les illustrer.
En 1887, parut un recueil de ses dessins de marins publiés dans *Le Journal amusant*, sous le titre *Nos marins* ; le livre comporte 32 planches qui mettent en scène principalement des matelots et des quartiers-maîtres. Les dessins qui suivent en sont majoritairement issus. Léonnec s'attache surtout à y décrire le caractère des marins, leur uniforme étant accessoire, sans être cependant inexact.
Ses dessins font sourire, sans plus, mais on peut comprendre qu'à l'époque ils aient pu plaire dans la presse humoristique. On y retrouve un style de caricature qui se rapproche de celui de Draner, très en vogue lui aussi dans les années 1870, mais que nous trouvons plus fin.

Un second maître accueille une jeune recrue, tout juste issue de sa campagne bretonne. Il est vêtu du paletot – nom donné au caban depuis 1878 – orné des ancres au collet.

Le quartier-maître veut en imposer au « bleu » vêtu du pantalon et de la vareuse en toile rousse (tenue de fatigue). Aucun règlement n'autorise à porter la chemise en molleton directement sur le torse nu… Celle-ci est enfilée dans le pantalon, ce qui n'était pas très élégant et par ailleurs plus réglementaire depuis 1876.

Ce second maître vaguemestre est très bien représenté : paletot, appelé « veste » depuis 1878, ouvert sur un gilet qui laisse voir la chemise blanche et la cravate.
Le matelot à qui est destiné la lettre a enfilé le pantalon en toile rousse par-dessus le pantalon en drap et en a bizarrement remonté les jambes, disposition qui était adoptée pour les deux pantalons lorsqu'il s'agissait de laver le pont pieds nus.

Voici les seuls officiers du recueil *Nos marins*. Le commandant, capitaine de vaisseau, passe l'inspection en petite tenue, avec redingote et casquette. Si la redingote devait réglementairement être portée boutonnée jusqu'en haut, il était très courant que le dernier bouton reste libre.

Le marin est bien entendu sensible à la gent féminine et toutes les excuses sont bonnes pour qu'elle dévoile une partie de son anatomie.

Confier aux bleus des tâches impossibles à réaliser est une plaisanterie classique…

Le capitaine d'arme récapitule les punitions. A partir de 1883, capitaine d'armes est exclusivement une fonction tenue généralement par un officier marinier de la spécialité de fusilier. Cette même année, le grade de capitaine d'armes avait été remplacé par celui de premier maître dans cette spécialité.
En petite tenue, le premier maître porte la redingote qui n'avait alors aucun galon aux manches, les brides d'épaulette suffisant à indiquer le grade – on ne les voit guère ici. Notons que le matelot de gauche porte bien les ancres croisées en haut de la manche droite, qui sont apparues en 1879.

Le matelot et ses sacs, le petit portant son matricule. Depuis 1845, les marins disposaient de deux sacs, un grand et un petit.
Nous sommes ici en présence d'un inscrit maritime de Brest (lettre B qui repère ce quartier du 2e arrondissement depuis 1857), qui a pris quelques libertés avec sa cravate.

Le retour à bord est souvent difficile. Il est étrange que nos marins ne soient pas dans la même tenue pour descendre à terre…

Deux matelots pour cette page de garde du livre illustré par Léonnec. L'un coiffé du chapeau en feutre verni, qui n'est plus réglementaire pour les marins des équipages de la flotte depuis 1876, l'autre du bonnet. Pourquoi cette différence ?

Voici encore deux marins en bordée. Ici aussi, rien n'explique des tenues différentes. En tout état de cause, le paletot n'est jamais porté directement sur la chemise blanche à col bleu, mais sur la chemise en molleton.

Dessin également issu de *Patara et Bredindin* dont il existe manifestement plusieurs éditions, les dernières bénéficiant des progrès de la reproduction en couleurs…

Avec Léonnec, la verve du caricaturiste s'allie à l'art du dessinateur, lequel gagne à ne pas être totalement oublié aujourd'hui.

© VAE (2S) Éric Schérer. 2024